GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *LYON*

Folio : 74/87

Date : 08/09/2006

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2006/018082**
n°de gestion : **1987B02158**
n°SIREN : **335 146 312 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 07/09/2006 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABB ENTRELEC société par actions simplifiée

184 rue Leon Blum 69100 Villeurbanne -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire à la fusion

-4 SEP 2006

REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

LES SOUSSIGNEES :

La société **ABB Entrelec**, Société par Actions Simplifiée au capital de 31.437.137,20 euros, dont le siège social est à Villeurbanne (69100) 184, rue Léon Blum, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 335 146 312,

représentée par Monsieur Allan HULDT, agissant en qualité de Président,

La société **ABB MC**, Société par Actions Simplifiée au capital de 7.849.038 euros, dont le siège social est à Saint Ouen L'Aumône (95310) ZI des Béthunes, Rue de l'Equerre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 393 321 179,

représentée par Monsieur Allan HULDT, agissant en qualité de Président,

La société **ABB Process Industrie**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.465.600 euros, dont le siège social est à Aix les Bains (73100) 700, rue Jean- Jules Herbert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 390 764 496,

représentée par Monsieur Allan HULDT, agissant en qualité de Président,

La société **ABB Business Services**, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est à Rueil Malmaison (92566) 9, avenue Edouard Belin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 424 214 427,

représentée par Monsieur Jean-Yves CACHAT, agissant en qualité de Président,

La société **Soulé Protection Surtensions**, Société Anonyme au capital de 8.997.719,01 euros, dont le siège social est à Villeurbanne (69100) 184, rue Léon Blum, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 349 816 587,

représentée par Monsieur Allan HULDT, agissant en qualité de Directeur Général,

Ont l'honneur d'exposer qu'il est envisagé de procéder à une fusion absorption par la société ABB Entrelec des sociétés :

- ABB MC,
- ABB Process Industrie,
- ABB Business Services,
- Soulé Protection Surtensions.

Ont l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir nommer un commissaire à la fusion chargé, conformément aux articles L 236-10 et L 225-147 du Code de Commerce et à l'article 257 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités de la fusion par voie d'absorption par la société ABB Entrelec des sociétés ABB MC, ABB Process Industrie, ABB Business Services et Soulé Protection Surtensions,

- de vérifier la pertinence des valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés participant à la fusion et l'équité du rapport d'échange,

- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués et d'établir un rapport à cet effet.

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant d'ABB Entrelec et de Soulé Protection Surtensions sont les mêmes, à savoir :

Commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Vincent PAJOT
20, boulevard Malesherbes
75008 Paris

Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Alain FAURE
20, boulevard Malesherbes
75008 Paris

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant d'ABB MC et d'ABB Business Services sont les mêmes, à savoir :

Commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Vincent PAJOT
20, boulevard Malesherbes
75008 Paris

Commissaire aux comptes suppléant :

Cabinet GRANGE et Associés
20, boulevard Malesherbes
75008 Paris

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant d'ABB Process Industrie sont :

Commissaire aux comptes titulaire :

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche
92400 Courbevoie

Commissaire aux comptes suppléant :

AUDITEX
Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche
92400 Courbevoie

Les sociétés soussignées souhaiteraient la nomination, en qualité de commissaire à la fusion, de Monsieur Jean-Michel BLOCH, domicilié Leader's Park Bat A4, 3 chemin des Cytises à Lyon- Francheville (69340).

Monsieur Jean-Michel BLOCH n'est ni rémunéré ni honoré par l'une quelconque des sociétés participant à l'opération et ne tombe sous le coup d'aucune des interdictions ou incompatibilités prévues par l'article L 822-11 du Code de Commerce.

Villeurbanne, le 17 août 2006

Pour ABB Entrelec, ABB MC

ABB Process Industrie,

Soulé Protection Surtensions

Allan HULDT

Pour ABB Business Services

Jean-Yves CACHAT

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Lyon, assisté du greffier

Vu les articles L 236-10 et L 225-147 du Code de Commerce et l'article 257 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967,

Vu la requête conjointe présentée par les sociétés ABB Entrelec, ABB MC, ABB Process Industrie, ABB Business Services et Soulé Protection Surtensions,

Nommons

Monsieur Jean-Michel BLOCH
Leader's Park BAT A4
3 chemin des Cytises
69340 FRANCHEVILLE

en qualité de commissaire à la fusion chargé d'établir un rapport sur les modalités de la fusion absorption par ABB Entrelec de ABB MC, ABB Process Industrie, ABB Business Services et Soulé Protection Surtensions et d'apprécier la valeur des apports devant être effectués à titre de fusion.

Disons que le commissaire désigné pourra se faire assister dans l'accomplissement de sa mission par un ou plusieurs experts de son choix.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal, et qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait à Lyon
en notre Tribunal
le 04 SEP. 2006

GTC LYON
la ORIGINAL
Répertoire N° 06/764
Délivré le 04 SEP. 2006
Ordonnance exécutoire
au seul vu de la minute
(art 495 NCPC)
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON (Rhône)

LE PRÉSIDENT

POUR LE PRESIDENT
LE JUGE DELEGUE

M. ROGER

LE GREFFIER

E. TOUTAIN